

Pourquoi la FTAV se tait

Le président de la FTAV a au moins deux raisons de ne pas mécontenter le ministère du Tourisme.

Si le président de la FTAV se fait plus discret que son homologue de la FTH vis-à-vis du ministère du Tourisme, ce n'est ni par conviction, ni par une quelconque stratégie de la FTAV, il le fait simplement pour ménager ses intérêts propres.

En effet, Mohamed Ali Toumi est toujours suspendu aux résultats de l'enquête de l'Inspection générale du ministère du Tourisme sur les 90 000 dinars octroyés au pseudo événement "Barsha" organisé par le même Toumi (lire **"Trois vérités sur M. Toumi"**). Nous nous garderons de commenter cette affaire avant la fin de l'Inspection du ministère.

L'autre raison du mutisme de M. Toumi est que la Ministre a accepté de financer 50% des dépenses du 50ème anniversaire de la FTAV. Troupes folkloriques et colloque international sur l'Open Sky vont coûter au FODEC (Fonds de soutien à la compétitivité du tourisme) 112 500 dinars. L'accord de principe en a été donné par la Ministre Karboul sans l'avis du Comité de gestion du Fonds qui est le seul organe de décision comme le stipule la loi (voir décret n°2005-2124 du 27 juillet 2005).

Dans sa demande de soutien financier adressée à la Ministre du Tourisme où il « *sollicite la haute bienveillance* » de celle-ci, Mohamed Ali Toumi se fait non seulement obséquieux mais aussi ignorant de la loi. Un président de la FTAV digne et informé aurait écrit : « Nous vous prions de bien vouloir réunir le Comité de Gestion afin de... ».

A suivre...